



# FICHE D'INSCRIPTION SCOLAIRE - RENTRÉE 2025 - 2026

À DÉPOSER EN MAIRIE OU À TRANSMETTRE PAR MAIL À : [scolaire@ville-vaigrigneuse.fr](mailto:scolaire@ville-vaigrigneuse.fr)

## ÉTAT CIVIL DE L'ÉLÈVE

**NOM de l'élève :** .....

**Prénoms :** .....

Sexe : M  F

Né(e) le : .....

Lieu de naissance (commune et département) : .....

Adresse : .....

Code Postal : .....Commune : .....

Scolarité demandée :

Maternelle : Petite section  Moyenne section  Grande section

Élémentaire : CP  CE1  CE2  CM1  CM2

## RESPONSABLES LÉGAUX\*

**MÈRE :** Autorité parentale : oui  non

NOM de jeune fille : .....Nom marital : .....

Prénoms : .....

Situation familiale (1) : ..... Profession : .....

Adresse (si différente de celle de l'élève) : .....

Code Postal : .....Commune : .....

Courriel (obligatoire) : .....@ .....

Domicile : .....Travail : .....Portable : .....

**PÈRE :** Autorité parentale : oui  non

NOM:.....Prénoms : .....

Situation familiale (1) : ..... Profession : .....

Adresse (si différente de celle de l'élève) : .....

Code Postal : .....Commune : .....

Courriel (obligatoire) : .....@ .....

Domicile : .....Travail : .....Portable : .....

**AUTRE RESPONSABLE LÉgal** (personne physique ou morale) : Autorité parentale : oui  non

Organisme : .....Personne référente : .....

Fonction : .....Lien avec l'enfant : .....

Adresse (si différente de celle de l'élève) : .....

Code Postal : .....Commune : .....

Courriel (obligatoire) : .....@ .....

Domicile : .....Travail : .....Portable : .....

## INFORMATIONS PÉRISCOLAIRES

### RESTAURATION SCOLAIRE :

L'élève déjeunera-t-il au restaurant scolaire ? oui  non

### ACCUEIL PÉRISCOLAIRE :

L'élève restera-t-il à l'accueil périscolaire ? oui  non

Fait à .....le .....

### SIGNATURES :

MÈRE :

PÈRE :

AUTRE RESPONSABLE LÉGAL :

### Lors de l'inscription à l'école, il est indispensable de fournir :

- Livret de famille ;
- Carnet de santé attestant les vaccinations obligatoires ;
- Justificatif de domicile ;
- Copie du jugement en cas de séparation - divorce ;
- Certificat de radiation de l'ancienne école.

Réceptionné en mairie le :

Par :

Cachet de la Mairie

Transmis à la directrice le :

Par :

(1) Célibataire – Marié(e) – Veuf(ve) – Divorcé(e) – Séparé(e) – Concubin(e) – Pacsé(e)

**\*RESPONSABLES LÉGAUX :** Il est important de renseigner le document concernant les deux responsables légaux pour la transmission des résultats scolaires (circulaire n°94-149 du 13/04/1994).

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (Article 34 de la loi « Informatique et Liberté » du 6 janvier 1978). Pour l'exercer, contactez la mairie.